

Déclaration simplifiée pour les personnes résidant dans une institution

Contribuable

Nom

N° de contribuable

Prénom

Code

Libellé

Montant en CHF

Revenu

13.20	Rentes de la prévoyance professionnelle	
14.00	Revenu de titres et autres placements (report de la récapitulation de l'état des titres)	
16.60	Autres revenus	
	Nature:	
17.10	Rente AVS / AI	
91.00	Revenu brut	<u>0.00</u>

Déductions

33.20	Déductions liées aux rentes de la prévoyance professionnelle	
56.20	Frais bancaires	
56.30	Intérêts échus de capitaux d'épargne (report de la récapitulation de l'état des titres, code 56.30)	
52.21	Primes d'assurance-maladie	
52.22	Primes d'assurance-accidents	
59.40	Frais liés à un handicap Les frais de pension sont considérés comme des frais liés à un handicap sous déduction de CHF 14'400.- pour les personnes seules ou CHF 20'400.- pour les couples, montants considérés comme frais d'entretien usuel de la(les) personne(s).	
92.20	Sous-total pour le calcul des frais médicaux	0.00
71.00	Frais médicaux - Part dépassant le 0,5 % du sous-total ci-dessus	
92.40	Sous-total pour le calcul de la déduction pour bénéficiaires de rentes AVS / AI	0.00
61.30	Déduction pour bénéficiaires de rentes AVS / AI	
95.00	Revenu net imposable	0.00
51.50	Déduction sociale sur la fortune	86'833.-

Renseignements (à compléter obligatoirement)

98.40	Prestations complémentaires à l'AVS / AI	
-------	---	----------------------

Lieu: Date:

/ / 20

Signature du ou de la contribuable

Timbre du mandataire